



COMMISSIONS INTERNATIONALES POUR LA PROTECTION DE LA MOSELLE ET DE LA SARRE
INTERNATIONALE KOMMISSIONEN ZUM SCHUTZE DER MOSEL UND DER SAAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan international d'avertissement et d'alerte Moselle-Sarre et Modèle de prévision en cas de pollution accidentelle des cours d'eau transfrontaliers

**Journée de formation, le 27 septembre 2007
à Mertert, Luxembourg**

Cette journée de formation est réalisée par les Commissions internationales pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS). Elle est destinée à former les employés des administrations publiques qui ont la responsabilité d'alerter les pays riverains de la Moselle et de la Sarre en cas de pollution accidentelles des cours d'eau transfrontaliers.

À la suite de l'importante pollution du RHIN par l'incendie des usines SANDOZ à BALE, tous les pays riverains du Rhin, de la Moselle et de la Meuse ont décidé de mettre en œuvre ou de renforcer les systèmes d'alerte transfrontaliers en cas de pollution des cours d'eau. Cette mission a été confiée aux commissions fluviales internationales, dont celles de la Moselle et de la Sarre.

Les pollutions accidentelles des rivières nécessitent, quand elles se produisent, d'informer ou d'alerter très vite les riverains à l'aval. La procédure prévue pour la Moselle et la Sarre a récemment été déclenchée par les autorités sarroises en mai 2007 après la découverte d'une pollution de la BLIES sur le territoire allemand, puis courant juillet 2007 par les autorités françaises afin de signaler aux autorités luxembourgeoises et allemandes le constat d'une anomalie dans les rejets d'eaux usées d'une industrie dans le secteur de THIONVILLE.

Cette année, la session de formation est organisée par les autorités du Grand-Duché de Luxembourg (Administration de la gestion de l'eau, Administration des services de secours) en coopération avec le secrétariat permanent des CIPMS qui est basé à TRÈVES. Cette session fait suite à une session organisée par les CIPMS en Allemagne en 2001 et une autre organisée en France en 2006.

Cette journée va permettre aux représentants des autorités compétentes du Luxembourg, du Land de Sarre, du Land de Rhénanie-Palatinat et de la France de profiter du retour d'expériences établi à partir des résultats de l'exercice international d'alerte qui a été déclenché le 31 mai dernier et qui s'est joué entre les quatre états.

Les stagiaires pourront se familiariser avec le Plan d'alerte international qui vient d'être mis à jour en 2007. Ce plan d'alerte est construit de sorte à pouvoir rédiger et transmettre très rapidement un message. Il bénéficie également d'une traduction intégrale de toutes les rubriques dans les deux langues pratiquées dans les pays riverains de la Moselle et de la Sarre. Ceci permet une information ou une alerte précise, rapide et surtout immédiatement compréhensible par n'importe quel fonctionnaire d'astreinte dans chaque pays.

Au cours de cette journée, les stagiaires vont aussi affiner leur maîtrise du modèle d'alarme Rhin étendu à la Moselle et la Sarre. Ce modèle de prévision, qui a été amélioré pour le compte des CIPMS, permet de calculer les temps de transfert des pollutions dans la Moselle et dans la Sarre et d'estimer leur impact. Cette partie concerne plus directement les services techniques comme la Direction régionale de l'environnement ou le Service de la navigation du Nord Est en France, l'Office pour la protection de l'environnement et du travail en Sarre, la Struktur- und Genehmigungsdirektion Nord en Rhénanie-Palatinat et l'Administration des services de secours au Luxembourg. Ce modèle a été conçu par l'université néerlandaise de DELFT. Il vient d'être étendu à toute la Moselle depuis Epinal jusqu'à la confluence avec le Rhin à Coblenche, mais aussi à la Meurthe depuis Lunéville à Frouard, et également à la Sarre depuis Sarreguemines jusqu'à la confluence avec la rivière Moselle. À partir de n'importe quel point de déversement et de n'importe quelle quantité de polluant déversée, cet outil permet aux experts de calculer l'heure d'arrivée de la vague polluante dans les cours d'eau aval, la durée de passage de la pollution ainsi que les concentrations de polluants attendues en tout point de ces cours d'eau. Il offre ainsi aux autorités la possibilité de décider en temps voulu des mesures de sécurité à mettre en œuvre.

Ces deux outils seront testés par les participants via un exercice organisé au cours de la journée de formation.

Enfin, l'aspect humain n'est pas oublié. Un tel système d'information et d'alerte ne fonctionne que grâce aux hommes et à leur engagement. Son caractère opérationnel dépend aussi de la qualité des contacts humains entre les opérateurs. Les échanges d'expériences entre les acteurs de tous les pays reste un objectif essentiel au-delà de cette journée. L'atteinte de ces objectifs est également encouragée par les gouvernements et largement facilitée par une traduction simultanée de toutes les interventions au cours de la journée de formation.

